



# Déplacements à l'étranger

Préparer, autoriser et sécuriser une mission professionnelle hors de France

MINI-GUIDE OPÉRATIONNEL HSE • VERSION VÉRIFIÉE AU 11/06/2026

Un déplacement professionnel à l'étranger est une situation de travail. Il doit être préparé comme une exposition spécifique : destination, transport, hébergement, activité sur place, état de santé du voyageur, isolement possible et retour d'expérience.

## De quoi parle-t-on ?

**Mission courte ou longue, déplacement récurrent, séjour industriel, prospection commerciale ou expatriation temporaire** : la mission commence avant le départ et se termine après le retour.

Le périmètre à maîtriser couvre le trajet, les transferts locaux, le lieu de travail, l'hébergement, les périodes d'attente, les urgences et les conditions de retour.

Mission courte

Séjour client

Chantier

Salon / audit

Expatriation

## Quels risques anticiper ?

- **Pays d'accueil** : sécurité, géopolitique, climat, hébergement, accès aux soins.
- **Santé** : diarrhées, infections respiratoires ou cutanées, paludisme / arboviroses selon zone.
- **Transport** : avion, fatigue, décalage horaire, thrombose, conduite locale, transferts.
- **Travail sur place** : équipements, site client, hygiène, EPI, horaires, travail isolé.
- **Voyageur** : état de santé, traitement, grossesse, handicap, comportements et contraintes personnelles.

### Point-clé

**Ne pas banaliser le déplacement.** Les causes fréquentes sont les conditions de transport, le travail sur place, le manque d'hygiène, l'isolement, l'environnement naturel, les contacts animaux ou milieux humides, et la décompensation d'une pathologie existante.

## Que faut-il évaluer avant d'autoriser la mission ?

| Thème          | À vérifier   | Décision attendue                        |
|----------------|--|--|
| 1 Destination  | Fiche pays, zones déconseillées, climat, événements, accès soins.        | Autoriser, adapter, reporter ou refuser. |
| 2 Activité     | Tâches, site visité, machines, coactivité, EPI, permis / habilitations.  | Mode opératoire et consignes.            |
| 3 Voyageur     | Contraintes médicales connues, traitements, vaccinations, fatigue.       | Avis SPST si besoin.                     |
| 4 Organisation | Trajets, hôtel, contact local, moyens de paiement, téléphone, assurance. | Feuille de route validée.                |
| 5 Crise        | Urgence médicale, accident, trouble civil, perte documents, évacuation.  | Procédure d'alerte et rapatriement.      |

## Quelles décisions prendre ?

- **Autoriser** si les risques sont identifiés, acceptables et maîtrisés.
- **Adapter** : itinéraire, durée, binôme, horaires, hôtel, transport ou EPI.
- **Renforcer** : briefing sécurité, consultation médicale, accompagnement local, suivi quotidien.
- **Reporter ou refuser** si la destination, l'activité ou l'état de santé rend le risque non maîtrisable.

### FORMULE TERRAIN

Avant départ : **destination + mission + personne + moyens + secours**. Si un élément manque, la mission n'est pas prête.

## Quels documents demander, remettre ou tracer ?

| À demander / vérifier   | À remettre au salarié   | À tracer côté employeur / HSE   |
|---|---|---|
| Ordre de mission, programme, itinéraire, horaires, site visité, contacts locaux.                  | Feuille de route, adresse hôtel, contacts d'urgence, protocole d'appel.             | Validation mission, niveau de risque, responsable, date et périmètre. |
| Fiche pays MEAE, alertes, entrée / séjour, situation sanitaire, sécurité locale.                  | Consignes pays, zones à éviter, inscription Fil d'Ariane si ressortissant français. | Copie des sources consultées et date de vérification.                 |
| Assurance / assistance / rapatriement, carte européenne ou couverture hors UE selon cas.          | Numéro assistance 24/7, conditions d'appel, prise en charge médicale.               | Contrat ou attestation, limites, personnes à contacter.               |
| Avis SPST si vulnérabilité, traitement, mission longue, zone intertropicale ou risque infectieux. | Recommandations santé, hygiène, vaccins, prévention piqûres, trousse adaptée.       | Traçabilité sans données médicales détaillées.                        |
| Activité réelle sur place, EPI, habilitations, contraintes site client, coactivité.               | Mode opératoire, EPI, consignes d'arrêt / refus de tâche dangereuse.                | DUERP / liste d'actions mis à jour si risque nouveau ou modifié.      |



# Déplacements à l'étranger

## Réflexes, incidents et bases à citer

SUPPORT DIRIGEANTS • MANAGERS • HSE • FORMATEURS • CSE

### 1 Que faire avant ?

Valider la nécessité de la mission, consulter la fiche pays, cadrer l'itinéraire, vérifier passeport / visa / assurance, organiser l'assistance, évaluer les risques, remettre les consignes, prévoir un contact régulier.

### 2 Que faire pendant ?

Respecter la feuille de route, éviter l'improvisation, sécuriser les transports locaux, appliquer hygiène / EPI, informer en cas de changement, garder les justificatifs, alerter dès les premiers signaux faibles.

### 3 Que faire au retour ?

Débriefing les écarts, signaler symptômes ou incident, conserver les preuves, déclarer l'accident si besoin, corriger les consignes, actualiser le DUERP et la liste d'actions si une exposition nouvelle apparaît.

## Que faire en cas d'accident, maladie ou crise ?

| Étape         | Réflexe opérationnel   | Trace utile                                 |
|---------------|--|---|
| 1<br>Protéger | Mettre en sécurité, consulter localement, appeler assistance / rapatriement si nécessaire.           | Heure, lieu, interlocuteur, certificat.     |
| 2<br>Alerter  | Informé manager, HSE/RH, contact d'urgence et, si besoin, ambassade / consulat.                      | Message écrit et contacts.                  |
| 3<br>Déclarer | Si accident par le fait ou à l'occasion du travail : procédure accident du travail et DAT employeur. | Déclaration, témoignages, billets, mission. |
| 4<br>Corriger | Analyser causes : transport, hébergement, consignes, coactivité, fatigue, santé.                     | Actions correctives et DUERP.               |

## Quels réflexes à retenir ?

- Formaliser une **autorisation de mission** et une feuille de route.
- Vérifier **MEAE + santé + assurance + assistance** avant achat des billets.
- Prévoir un **point de contact** et une fréquence de suivi en zone sensible.
- Demander l'avis du **SPST** pour pathologie, traitement, mission longue ou risque infectieux.
- Ne conserver aucune donnée médicale inutile : tracer la démarche, pas le diagnostic.
- Relier chaque risque significatif au **DUERP** et aux actions de prévention.

## Quels points de vigilance ?

- Mission "rapide" ≠ risque faible** : fatigue, correspondances, conduite locale et isolement exposent fortement.
- Destination déconseillée** : obtenir une décision direction documentée ; prévoir alternative ou report.
- Salarié vulnérable** : grossesse, handicap, traitement, immunodépression ou pathologie chronique nécessitent prudence et secret médical.
- Travail sur site tiers** : obtenir les règles HSE locales, EPI, secours, accès et interlocuteur sécurité.
- Frais / assurances** : vérifier les exclusions : guerre, émeute, sport, conduite deux-roues, durée maximale, zones à risque.
- Données et équipements** : prévoir téléphone, roaming, sauvegarde, VPN si nécessaire, et conduite à tenir en perte / vol.

## Quel arbitrage en pratique ?

### Maîtrisé

Documents complets, risques faibles, assistance validée : départ possible.

### À renforcer

Risque pays ou santé modéré : briefing, suivi, avis SPST, moyens complémentaires.

### À modifier

Itinéraire, hôtel, horaire, transport ou activité insuffisamment maîtrisés.

### À reporter

Risque grave non maîtrisé, zone déconseillée ou incapacité d'assurer les secours.

## PHRASE UTILE À ÉCRIRE

« La mission est autorisée sous réserve du respect de la feuille de route, des consignes pays, de l'assistance validée et des mesures de prévention remises au salarié. »

## BRIEFING DÉPART : 4 MESSAGES À REMETTRE

### Itinéraire

Pas de changement de ville, hôtel, transport ou activité sans validation.

### Santé / hygiène

Eau, aliments, moustiques, soleil, traitements, symptômes à signaler.

### Sécurité locale

Zones à éviter, trajets de nuit, deux-roues, contacts animaux, lieux isolés.

### Urgence

Assistance 24/7, manager/HSE, certificat, factures, billets, témoins.

## RÉFÉRENCES / RÉGLEMENTATION / RECOMMANDATIONS

• C. trav. L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-3-1 : sécurité, information / formation, évaluation des risques, DUERP et actions.

• MEAE – Conseils aux voyageurs : sécurité, entrée / séjour, santé, risques pays. Fil d'Ariane : alertes voyage.

• Règlement sanitaire international – RSI : cadre de protection contre la propagation internationale des menaces sanitaires.

• C. séc. soc. L411-1 : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail. Voir aussi Service-public AT et Ameli AT / trajet.

• Ministère chargé de la Santé – voyageurs ; HCSP recommandations 2025 : vaccinations, paludisme, arboviroses, hygiène, risques liés au transport.

• INRS TM 58 : prévention des risques liés aux déplacements ou séjours professionnels à l'international.

Sources institutionnelles vérifiées le 11/06/2026. À réactualiser pour chaque destination et avant chaque départ, car les alertes pays et recommandations sanitaires évoluent.